

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 27 juin 2017

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Georg Becker (DE), Samantha Chaitkin (Mat), Fairouz Dridi Rotenberg (FR), Luis Escobar Guerrero (ES), Arnaud Fremiot (FR), Laurent Giquello (FR), Katarzyna Głowacka-Rochebonne (PL), Brian Gray (DA), Karin Hundeboll (DA), Anne Jaeger (Mat), Lia Keune (Berk), Njeri Kimani (EN), Andrej Kobe (SWALS), Zoltan Krasznai (HU), Kathryn Mathe (EN), Silvia Nicolau Solano (ES), Stefan Obermaier (DE), François Rossignol (FR), Mauro Zanzi (IT), Marcin Zarzycki (PL).

Étaient excusés : Paola Caruso (FR), Sara Font Ruesgas (ES), Rikke Lauritsen (DA), Céline Lesniarek (FR), Gilbert Luciani (FR), Roberto Marigo (IT), Valentina Papa (EN), Paolo Pecchioli (IT), Elisabeth Peters (FR), Cathrine Solmunde (DA), Line Fredslund Volkers (DA), Stephen Woodard (EN), Tomasz Zdrodowski (PL).

Étaient invités : Mirco Barbero, Francisco Nachira.

1. Approbation de l'ordre du jour

Karin Hundeboll propose que les documents relatifs à la réunion du Conseil d'administration soient envoyés au plus tard 48 heures avant la réunion, afin qu'ils puissent être étudiés et que les sections puissent être interrogées si besoin. Elle ajoute que la pratique actuelle selon laquelle les documents sont transmis jusqu'à quelques heures avant le début du CA n'est pas optimale.

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 29 mars 2017

Une longue discussion précède l'approbation de ce compte-rendu.

Anne Jaeger, coordinatrice du groupe de travail (GT) en charge de l'étude de la proposition de M. Longo de raccourcir la journée de cours en maternelle et primaire, doute du mandat donné au GT tel que rapporté dans le projet de compte-rendu, notamment l'ajout concernant l'impact sur les élèves de 1^{ère} à 3^{ème} secondaire. Anne Jaeger refuse cet ajout et souhaite que l'étude soit limitée aux élèves de maternelle et primaire. Il ressort du débat que la portée du mandat semble ne pas avoir été entendue ou comprise par les membres du GT.

Par ailleurs, Anne Jaeger et Karin Hundeboll sont surprises d'entendre Zoltan Krasznai dire que cette réforme n'est plus d'actualité. M. Longo lui-même l'a annoncé lors du Conseil d'école (SAC) du 15 juin dernier. Elles expriment également leur incompréhension car M. Longo demandait encore l'avis des parents et de l'APEEE Services lors de sa rencontre avec le GT, le 15 mai dernier. Elles ne comprennent pas ce qui a pu pousser M.

Longo à renoncer à ce projet entre le 15 mai et le 15 juin, étant donné qu'une réponse de l'APEEE de la part de tous les parents n'avait pas encore été formulée. Et pourquoi Anne Jaeger n'a pas été informée de cette décision de M. Longo par les représentants de l'APEEE qui ont participé à la réunion du SAC du 15 Juin. Karin Hundeboll revient sur le document confidentiel produit par l'APEEE Services et transmis aux membres du CA quelques heures avant la réunion du 27 Juin. Elle regrette que ce document ne réponde pas aux questions posées lors du CA de l'APEEE du 29 mars 2017 et l'engagement du président de l'APEEE Services à étudier à nouveau la question en détail. Dans ce contexte, elle estime qu'il serait important de prendre en compte des pratiques des autres EEB, qui ont une journée raccourcie de 40-45 minutes, deux services de bus dans l'après-midi ainsi que des activités périscolaires après les cours, le tout pour un tarif comparable à celui d'Uccle selon leurs sites Internet. Elle regrette que le document confidentiel de l'APEEE Services ne s'appuie pas sur des simulations de départs de bus et pense qu'une étude approfondie avec simulations permettrait de montrer si une plage de 60 minutes est réellement nécessaire entre deux départs de bus, et pourquoi.

Zoltan Krasznai, président du comité transport, affirme que l'APEEE Services n'a jamais reçu de demande officielle de l'école quant à une quelconque étude à ce sujet. Les conclusions rendues l'ont été suite aux demandes du GT de l'APEEE. Il rappelle que les bus ne peuvent entrer que par la Chaussée de Waterloo et que les manœuvres nécessaires à leur positionnement le long du « ring » au sein de l'école exigent du temps. Que ces questions ont déjà été soulevées et étudiées, et qu'un double départ entraînerait une revue totale des circuits de bus, avec allongement de la durée des trajets et arrivée tardive des élèves de secondaire prenant le second départ. Qu'il ne s'agit pas d'un refus borné mais bien d'une réponse objective tenant compte de la situation du site d'Uccle.

Georg Becker propose d'informer M. Longo et Mme Ruiz Esturla de la volonté du GT de poursuivre ses investigations. Anne Jaeger et Karin Hundeboll insistent auprès de Zoltan Krasznai pour avoir accès à plus d'informations, analyses et simulations de la part du service transport quant à la faisabilité du projet. Parce qu'elles doivent pouvoir répondre aux parents qui posent des questions quant à ce projet. Zoltan Krasznai explique à nouveau qu'avec les horaires actuellement présentés dans le projet et qu'avec la configuration des infrastructures sur le site d'Uccle, le Service transport ne peut répondre favorablement à un deuxième service de bus l'après-midi. Que des conclusions ont été présentées et que l'APEEE Services n'ira pas plus loin tant que l'intérêt pédagogique pour les élèves n'aura pas été démontré et que l'école ne remettra la question à l'ordre du jour.

Pere Moles Palleja rappelle que les parents peuvent poser des questions à l'APEEE Services, mais que le CA de l'APEEE ne peut rien lui imposer. Que les membres du CA de l'APEEE peuvent poser toutes leurs questions lors de l'assemblée générale de l'APEEE Services, puisqu'ils en sont membres.

Fairouz Rotenberg invite Anne Jaeger et Karin Hundeboll à venir sur le terrain, afin de se rendre compte des contraintes journalières du service transport.

Stefan Obermaier insiste sur le fait que nous devons travailler ensemble, et non les uns contre les autres. Qu'une proposition de l'école est arrivée, mais qu'elle a été abandonnée et que le mandat du GT doit donc être revu.

Anne Jaeger conclut qu'elle n'est pas en mesure de répondre aux exigences du mandat donné au GT, mandat incluant les élèves de l'école secondaire. Le GT cesse son activité. Un nouveau groupe de travail pourrait être mis en place en septembre afin de faire une analyse globale des horaires du site d'Uccle.

Le compte-rendu du CA du 29 mars 2017 est approuvé.

3. Approbation du compte-rendu du CA du 8 juin 2017

Le compte-rendu du CA du 8 juin 2017 est approuvé.

4. Divers : sécurité dans les bus scolaires

Face à la question de Georg Becker, Pere Moles Palleja rappelle que le CA de l'APEEE ne peut décider pour l'APEEE Services, avec qui ces questions doivent être discutées.

Georg Becker, à qui s'associent Mauro Zanzi, Anne Jaeger et Karin Hundeboll, relate les questions posées par des parents quant à des comportements agressifs dans les bus, à la sécurité dans ces bus, dont un incident au cours duquel un élève de secondaire a été agressif avec des enfants de maternelle et/ou primaire. Quelle réponse peut-on apporter aux parents, en tant que représentant ?

Zoltan Krasznai, président du comité transport, demande à ce qu'il n'y ait pas de généralisation. Lorsqu'il y a des problèmes, ceux-ci doivent être rapportés au comité transport. Le cas évoqué par Georg Becker a été traité en comité transport, l'élève de secondaire a été convoqué via le conseiller pédagogique, les parents ont été informés des mesures prises. Le service transport intervient chaque fois qu'il y a un problème. Deux personnes ont été récemment embauchées ; l'une d'entre elles travaillera avec les surveillants dans le but d'améliorer le service. Les incidents n'ont pas uniquement lieu avec des surveillants élèves. Le service transport a dû se séparer, il y a peu, d'un surveillant adulte. La sécurité est la priorité première du service transport, les outils de travail sont également en cours d'amélioration via notamment un tout nouveau système informatique qui sera actif dès début 2018.

La discussion se poursuit :

- Georg Becker apprécie ces explications et pense que les parents les apprécieraient tout autant. Il précise qu'il n'y a aucune attaque de sa part, mais un réel souci de répondre aux parents en toute connaissance de cause. Il rappelle toute l'énergie et le temps dépensés par les représentants des parents, tant en réunions de CA qu'en relation avec les parents.
- Kathryn Mathé évoque la newsletter de la cantine. Pourquoi ne pas s'en inspirer car communiquer sur la gestion du service, les progrès, etc. permettrait aussi aux parents de mieux comprendre son fonctionnement ?
- Karin Hundeboll rappelle que les parents ne se sentent pas toujours écoutés par le service transport.
- Anne Jaeger demande comment répondre aux parents, surtout lorsque ceux-ci se plaignent ? Lorsqu'ils mettent en doute la surveillance dans les bus ?

Zoltan Krasznai rappelle la réunion organisée conjointement par l'école primaire et le service transport en début d'année scolaire, pour informer les représentants des parents. Il acquiesce également face à la demande d'une communication plus soutenue, en précisant toutefois que la lettre d'information de la cantine est rédigée par des parents bénévoles, membres du comité cantine. Il rappelle également que Frédéric Herinckx, gérant du service transport, contacte sans cesse les compagnies de bus, parle aux chauffeurs en leur rappelant les exigences du service, de même qu'aux surveillants.

Pere Moles Palleja propose l'organisation d'une réunion entre les membres du CA de l'APEEE et les Services de l'APEEE. Zoltan Krasznai acquiesce.

5. Sécurité des données à caractère personnel et GDRP

Arnaud Fremiot confirme les informations données rapidement lors du dernier CA de l'APEEE (le 8 juin dernier). Une rencontre avec des experts-parents des écoles de Woluwé et de Laeken a permis d'avancer davantage sur la question.

Lors du dernier CA de l'APEEE Arnaud Fremiot et Laurent Giquello n'ont pu se mettre d'accord. Des vérifications auprès d'un responsable (DPO) de la Commission permettent de confirmer la présentation précédente. Trois points principaux sont à retenir :

- La notion de DPO (*data protection officer*), qui est la personne qui représente, dans les entités, la loi de protection des données et signale ce qui n'est pas fait correctement ;
- La notion de *Data controller*, qui est la personne responsable de la collecte des données ;
- La notion de *Data processor*, qui est la personne ou l'institution en charge de traiter les données à la demande du data controller.

Mirco Barbero et Francisco Nachira, invités de ce CA de l'APEEE, appuyés par Luis Escobar, confirment la présentation d'Arnaud Fremiot et ajoutent :

- Qu'Office 365 ne doit pas être sous-estimée, qu'il s'agit d'un système complexe, d'une suite qui permet de retracer toute la vie stockée d'une personne.
- Que cette base de données rassemble des informations sur nos enfants et que ces données se retrouvent dans le *Cloud*. Qu'elles peuvent être lues, triées, classées. Que n'importe qui peut capturer ces données et les utiliser, et qu'elles doivent de ce fait être protégées. Le sont-elles ?
- Qu'un contrat a été signé entre le bureau central des Ecoles européennes et Microsoft, contrat confidentiel auquel les parents (et leurs représentants) n'ont pas vraiment accès. Qu'après consultation, il ressort toutefois que l'école semble ne pas être en accord avec la loi belge et que le contrat ne soit pas suffisamment prudent en termes de protection des données.
- Que les écoles doivent garantir une protection totale des données aux parents et aux enfants. Mais ces mêmes écoles ne sont pas spécialistes de ce sujet et n'ont pas forcément les compétences nécessaires pour tout comprendre.
- Qu'en décembre 2016 l'EEB1 a demandé aux parents de signer une charte, ce que n'ont pas fait les autres écoles européennes de Bruxelles. Ce document ne donnait aucune information quant à la protection des données. Que des élèves ont eu le courage d'aller voir la direction afin de demander la protection de leurs données, mais que l'école n'a eu comme réponse que « c'est ainsi. ». Que l'école n'a pas non plus répondu aux représentants des parents qui posaient la même question. Par contre, si beaucoup de parents adressent une requête d'information et de protection des données à l'école, elle sera dans l'obligation de la transmettre au bureau central des Ecoles européennes.
- Mauro Zanzi ajoute que ce n'est pas tant le lieu de stockage que la puissance du cryptage qui est important. Luis Escobar complète en expliquant que les lois s'appliquent plus facilement lorsque le lieu de stockage se trouve dans le même pays que les personnes dont les données sont utilisées et stockées. En Allemagne, par exemple, la loi est bien plus stricte que dans d'autres pays : les données doivent être stockées en Allemagne (et pas en Irlande comme le fait souvent Microsoft).
- Qu'il faut malgré tout être prudent car, si l'école utilise ce système, nous ne pouvons que difficilement refuser que nos données y soient intégrées, au risque d'être exclu de toute forme de communication. Il faut trouver la solution de sécuriser ces données au maximum.

Laurent Giquello conteste la version présentée, quant au cadre juridique. Luis Escobar, Mirco Barbero et Francisco Nachira, de même que d'autres parents présents, sont très surpris des arguments présentés par Laurent Giquello. Ils lui demandent de vérifier auprès de sa source

la véracité des faits qu'il énonce, et qu'il obtienne confirmation par écrit. Ce dont doutent plusieurs représentants présents.

La discussion porte ensuite sur les actions à proposer aux parents afin de s'assurer de la protection des données « confiées » à Microsoft. Mirco Barbero et Francesco Nachira proposent une action en plusieurs étapes, allant de la simple requête d'information et de protection à d'autres actions plus fortes si nécessaire.

En conclusion :

- il s'agira d'abord d'informer les parents de la teneur du dossier, de leur dire que les membres du CA de l'APEEE sont interpellés par ce sujet et qu'ils souhaitent les en informer. La communication sera commune à toutes les sections et passera par les représentants de section, éventuellement en langue maternelle.
- il s'agira ensuite de proposer aux parents d'envoyer une lettre (dont le modèle leur sera fourni) à la direction de l'école afin de demander que le contrat avec Microsoft garantisse une protection maximale des données et que les données des enfants qui quittent l'école soient effacées. Le *data controller* sera tenu d'y répondre sous 30 jours.
- Pere Moles Palleja propose d'en informer Mme Ruiz Esturla (dans 3 jours) avant de communiquer vers les parents (dans une semaine).

6. Utilisation des recettes de la fête de l'école 2017

Lors de la précédente réunion du CA deux hypothèses ont été émises :

- soit un partage des recettes entre différents groupes de travail ou projets en une fois, à utiliser au fur et à mesure de l'année,
- soit une allocation au fur et à mesure des demandes, selon les projets et budgets présentés.

Les avis sont partagés :

- François Rossignol, trésorier de l'APEEE, préfère ne pas faire de pré-allocation, afin d'éviter que de l'argent alloué ne soit pas utilisé, faute de projet concret. Il propose que l'argent soit alloué tout au long de l'année, lors d'une demande de financement réelle.
- Kathryn Mathé souhaiterait que le groupe de travail « *community building* » puisse disposer d'un budget pré-alloué pour l'année à venir.
- Samantha Chaitkin, membre du Conseil d'Education, évoque un nombre insuffisant de membres du CA pour prendre une décision à cette heure-ci de la soirée. Elle propose également que l'on définisse d'abord comment les recettes de cette fête de l'école devraient être utilisées : pour résoudre des problèmes ? Pour améliorer une situation actuelle ? Etc.

Karin Hundeboll souhaiterait que les recettes puissent être utilisées au sein de projets visant à améliorer le bien-être des élèves dans l'ensemble des sections linguistiques. Une enquête en ligne pourrait-elle être menée afin de recenser les suggestions des élèves ? Kathryn Mathé propose également d'utiliser les fonds du Comité des élèves. Karin évoque encore les projets envoyés par Line-Fredslund Volkers.

- Zoltan Krasznai rappelle la question posée par Paola Caruso lors du dernier CA : Césame aurait besoin d'une subvention afin de financer le lancement de la saison de natation, riche en nouveautés. Il est décidé que Césame envoie une demande écrite avec description du projet.

Arnaud Fremiot et François Rossignol soulignent la nécessité de prendre des décisions à cette époque-là de l'année afin de pouvoir assurer la continuité de certains projets dès la rentrée scolaire. Attendre le premier CA de l'année scolaire n'est pas souhaitable pour les projets reconduits d'une année sur l'autre. Une projection est nécessaire. Brian Gray appuie cela, en rappelant que certains fonds n'ont pas été utilisés faute de présentation de projets. Il est en

faveur d'un système de « premier arrivé – premier servi » plutôt que de geler des fonds en raison d'un fonctionnement trop administratif ou bureaucratique.

En conclusion, le CA souhaite globalement un système plus souple : tout projet pourrait être envoyé au CA (via le secrétariat de l'APEEE), après avis du comité financier, pour vote.

Mais aucune décision n'a été prise en raison notamment d'un quorum insuffisant à 22h55.

7. Point sur les réunions passées

a. Conseil Sécurité et Hygiène – CSH (8 mai 2017)

Trois points ont été discutés lors de cette réunion du CSH :

- Les films apposés sur les vitres au rez-de-chaussée des bâtiments de l'école.
L'école évoque une réelle nécessité liée à la sécurité. Monsieur Sonnenschein, invité du notre CA précédent et expert sécurité au sein des institutions européennes, affirme que cela ne relève pas d'une recommandation de ses services et que le bien-être des élèves, des enseignants et du personnel de l'école doit être pris en compte. L'école a proposé de réévaluer les mesures de sécurité.
- L'entrée des parents sur le site de l'école.
Les parents souffrent des limitations actuelles et sont de plus en plus découragés. L'école ne trouve pas que cela soit un réel souci. Il est question de la création d'un badge pour les parents, mais la question n'est pas résolue.
- Les douches dans les gymnases.
Stefan Obermaier va poser la question de leur réhabilitation.

b. Conseil d'éducation secondaire (6 juin 2017)

Les points discutés ont été les suivants :

- Les voyages scolaires, en particulier en 6^{ème} secondaire : comment sont-ils organisés (par des enseignants, quelques fois par des élèves) ?
- La disponibilité des comptes rendus (CR) des réunions du conseil d'éducation sur le site internet de l'école. Ce site fait partie du domaine public, il faut dès lors être prudent car les personnes citées dans les CR peuvent ressortir lors de recherches sur internet. Un accès par mot de passe pour être mis en place pour ces CR.
- Fête de l'école 2017 : 6 000 inscrits. Les parents souhaiteraient un évènement plus en phase avec le respect de l'environnement. Trouver des parents bénévoles est également difficile.
- Question liée au traitement des déchets et au gaspillage sur le site de l'école.
- Une communication via SMS plus claire.
- Le suivi des élèves qui quittent l'école. Suivi initié sous la direction de M. Studer. Qu'en est-il aujourd'hui ?
- Fablab : proposition de créer un « club sciences » afin de le rendre plus accessible aux élèves qui le souhaitent.
- Festival des arts, entre 14 écoles européennes : Uccle ne semble pas s'impliquer.
- Bibliothèques de l'école secondaire : les parents ont demandé des statistiques de fréquentation, les critères de choix des livres achetés, etc.

- Proposition de M. Louarn d'ouvrir des lieux pour les élèves qui n'ont pas cours (pour jouer aux échecs ou autres activités).
- Question des élèves relative aux cours de religion et demande d'affichage des horaires des bus de ville sur les panneaux lumineux.

8. Conseil d'école – SAC (15 juin 2017)

Les différents points du Plan d'action de l'école ont été répartis entre les sous-groupes de travail pédagogique de l'APEEE, pour étude. Appel à tout volontaire qui souhaite s'impliquer dans ces groupes.

9. Groupe de suivi des Ecoles européennes de Bruxelles (27 juin 2017)

Aucune action ne peut être entreprise tant que la situation de la 5^{ème} Ecole européenne de Bruxelles ne sera pas clarifiée, donc tant que le gouvernement belge n'aura pas fourni les locaux pour cette 5^{ème} école. Cette dernière n'a toujours pas été approuvée par le Conseil supérieur des Ecoles européennes. La Régie des bâtiments promet mais rien n'est fait pour l'instant.

L'une des options serait de rassembler les élèves de la 4^{ème} à la 7^{ème} secondaire sur deux sites ou les élèves de S1 à S7 sur trois sites. Le fait de regrouper ces élèves a pour intérêt de fournir un choix plus large d'options aux élèves de secondaire, notamment en latin, musique, grec, et autres options à petits effectifs.

10. Planification 2017-2018 (APEEE et Interparents)

Pere Moles Palleja explique que son mandat de président prendra fin en décembre 2017, de même que le mandat de la présidente d'Interparents.

Certains membres d'Interparents souhaiteraient que Pere Moles Palleja endosse la présidence d'Interparents, ce qu'il est prêt à accepter si le Conseil d'administration de l'APEEE est d'accord.

De ce fait, le calendrier des réunions APEEE et Interparents suivant est proposé pour le 1^{er} semestre 2017-2018 :

- 28 septembre : CA de l'APEEE
- 4 octobre : CA de l'EEB1
- 9 et 10 octobre : réunion d'Interparents (sur le site de Berkendael) avec l'élection du nouveau président d'Interparents, prenant fonction en décembre 2017
- 7 novembre : CA de l'APEEE
- 9 novembre : soirée d'élection des représentants de section
- 23 novembre : assemblée générale de l'APEEE Bruxelles 1
- 28 novembre : CA de l'APEEE avec élection du nouveau président de l'APEEE Bruxelles 1.

Lia Keune pose la question des représentants sur le site de Berkendael. Une réunion d'élection des membres des groupes de travail et des représentants au CE doit avoir lieu suffisamment tôt.

La candidature de Pere Moles Palleja pour la présidence d'Interparents et cette proposition de calendrier sont approuvées.

11. Réforme pédagogique de l'école secondaire

Cette réforme pédagogique de l'école secondaire est de nouveau à l'ordre du jour.

La dernière réunion d'Interparents a notamment porté sur les 8 compétences clés que l'on retrouve dans cette réforme.

Une réflexion sur la politique linguistique au sein de nos écoles ouvre trois pistes :

- la possibilité d'introduire la langue 3 en 3ème primaire ;
- la possibilité de débiter la langue 2 en maternelle ;
- la révision de la politique linguistique pour les élèves SWALS.

12. Divers

a. Garderie OIB

Une lettre a été envoyée à la direction de l'école pour demander plus de places de garderie dans les locaux des écoles. Envoi conjoint par l'APEEE et l'Association des parents – crèches et garderie de la Commission.

b. Journée portes ouvertes sur le site d'Uccle

De nombreux parents se sont plaints ou ont regretté que cette journée de portes ouvertes sur le site d'Uccle n'ait pas été suffisamment publiée. Les parents n'étaient pas au courant et le regrettent vivement.

c. Réunion d'information de M. Marcheggiano à Berkendael

M. Marcheggiano a participé à une réunion d'information à Berkendael.

d. Travaux bureau APEEE

Le quorum n'est pas atteint mais il y a accord de principe sur le lancement de travaux dans le bureau du secrétariat de l'APEEE.

Ceux-ci sont demandés en raison, notamment, de moisissures sur les murs, sans réponse aucune de l'école.

Le CA donne son accord de principe. François Rossignol, trésorier, donne son accord quant au budget.

Rapporteur :
Esther Proficz